

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18648 - 72ÈME ANNÉE

Vibrant hommage à Paul Vergès et à ses camarades portois

« Sak li la di anou nou oubli pa ! »



L'allocution de Maurice Gironcel, secrétaire général du PCR, en hommage à Paul Vergès. (photo A.D.)

Ce dimanche 5 mars, à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de Paul Vergès en 1925, près d'une centaine de militants communistes réunionnais se sont réunis au cimetière paysager du Port pour lui rendre hommage, en soulignant que l'essentiel est d'être tous ensemble fidèles à son combat.

Cette cérémonie a été organisée à l'initiative de la Section communiste du Port et, au nom des camarades portois, Sabine Letoulec a accueilli les militants représentant des Sections du PCR de tout le pays. Elle les a remerciés pour leur présence nombreuse à cet

événement en hommage à Paul Vergès, « car notre camarade est toujours dans notre cœur ». Ensuite, elle a donné la parole à Maurice Gironcel, qui a fait un beau discours pour rappeler que « nous devons au maximum et le mieux possible faire fructifier ensemble l'héritage que Paul nous a laissé ».

Le secrétaire général du PCR a cité notamment « notre fierté d'être Réunionnais et de faire partie d'un peuple unique au monde par la diversité de ses origines, solidaire de tous les autres peuples de la planète ».



Les dépôts de gerbes sur une douzaine de tombes en hommage aux camarades portoïis défunts inhumés au cimetière paysager du Port. (photo A.D.)

« Ce combat avance »

Dans cet esprit, Maurice Gironcel a vivement recommandé la lecture du livre d'entretiens avec Paul Vergès intitulé "D'une île au monde", où le fondateur du PCR appelle le peuple réunionnais à lutter pour sa responsabilité dans la gestion de son pays, comme cela vient d'être mis en avant lors du 9e congrès le 5 février à Sainte-Suzanne. « Les Réunionnais doivent pouvoir dire et décider eux-mêmes ce qui est bon pour eux et nous devons poursuivre ce combat de Paul en faveur d'un rassemblement pour la responsabilité en vue d'un développement durable du pays », a ajouté Maurice Gironcel. Le dirigeant du PCR a conclu en déclarant que « ce combat avance car l'on voit de plus en plus de compatriotes qui partagent l'analyse de Paul Vergès ». C'est pourquoi, « sak li la di anou nou oubli pa ! ».

« Le combat continue »

Ensuite, Raymond Lauret, ancien premier adjoint de Paul Vergès à la commune du Port, a pris la parole pour citer plusieurs exemples inoubliables de l'œuvre du défunt, comme la transformation de la "ville des galets" en "ville verte", le

parc inter-culturel, les nombreuses créations d'écoles dans les quartiers, les aménagements cyclables, etc. Il a également dit « merci à Paul pour tout ce que tu nous a apporté, notamment ta priorité à l'intérêt du peuple réunionnais en donnant le goût à la lutte ».

La cérémonie s'est terminée par des dépôts de fleurs devant la tombe de la famille Vergès, puis juste à côté devant celle de Lucet Langenier, ancien maire communiste de Sainte-Suzanne, avec plusieurs témoignages en faveur de « celui qui ne baissait jamais les bras ». Enfin, la

Section communiste du Port a déposé des fleurs devant les tombes d'une douzaine d'anciens militants portoïis pour rendre hommage à leurs engagements aux côtés de Paul Vergès. Et comme l'a dit Maurice Gironcel, « le combat continue ».

Correspondant



L'allocution de Raymond Lauret en hommage à Paul Vergès. (photo A.D.)

Edito

Des responsables socialistes soutiennent des suppressions d'emplois

L'incertitude du résultat de l'élection présidentielle en France accentue la crise politique à La Réunion. Les données sont pourtant bien claires. Le PS et le Parti LR ont décidé de ne plus choisir leur candidat et de donner cette responsabilité à une partie du corps électoral. Ce sont les primaires. En abdiquant leur responsabilité, ces partis ont estimé que la dynamique créée par les primaires peut leur permettre de remporter l'élection. En 2012, ce pari s'était vérifié pour François Hollande. Sa victoire à la primaire coïncidait avec sa position dans les sondages. Aussi, le choix des votants à la primaire n'a pas été contesté par les dirigeants de son parti, même à La Réunion où la tête de la Fédération avait alors soutenu une autre candidate à la primaire.

Mais 5 ans plus tard, l'élection présidentielle est très incertaine. Les sondages placent aux deux premières places des candidats qui ne sont pas passés par la primaire. Eu égard aux prévisions erronées des sondeurs lors des trois primaires des partis de l'alternance, de telles prévisions devraient être relativisées. Mais à La Réunion, un vent de panique souffle du côté de certains élus qui tentent à tout prix de sauver leur place, en allant dans le camp du favori des sondages. Alors qu'il avait participé à la primaire de la droite comme soutien affiché d'Alain Juppé, Thierry Robert a rejoint Emmanuel Macron. Sentant son siège de maire de Saint-Denis en danger, Gilbert Annette a pris acte du silence du PS après que son premier adjoint ait ouvertement annoncé qu'il soutiendra Emmanuel Macron plutôt que le candidat de son parti. Gilbert Annette a donc dit qu'il soutiendra l'ex-ministre de l'Économie de François Hollande. Ce week-end, il a

été suivi par Monique Orphé, une des 7 députées et par ailleurs conseillère municipale de Saint-Denis.

Autour de la candidature Macron, l'axe Annette-Thierry Robert déjà mis en œuvre aux dernières régionales cherche donc à se renforcer. Il est donc intéressant de savoir que cet axe a décidé de soutenir un candidat qui veut donc mettre en place un plan d'économies de 60 milliards d'euros, c'est 50 % d'austérité en plus que ce que les Réunionnais subissent depuis trois ans. Cette austérité s'accompagnera de suppressions de postes dans la fonction publique. Le programme d'Emmanuel Macron précise en effet : « nous réduirons le nombre d'agents publics de 120 000 emplois sur la durée du quinquennat ». 50.000 seront supprimés dans les services de l'État, et 70.000 dans la fonction publique territoriale.

Autrement dit, pour tenter de garder une place d'élu, des responsables socialistes à La Réunion sont prêts à cautionner un plan de suppression de postes dans la fonction publique aussi important que celui décidé par Nicolas Sarkozy en son temps.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

« Rouv la rue Shuhada » samedi à Saint-Denis

Un checkpoint dans la rue piétonne

Pour sensibiliser à la cause palestinienne, l'association Réunion Palestine Solidarité a reproduit samedi un checkpoint dans la rue piétonne de Saint-Denis. Cette opération était accompagnée de distribution de tracts appelant au boycott des produits israéliens qui financent la colonisation de la Palestine.

L'association Réunion Palestine Solidarité a renouvelé l'opération « Rouv la rue Shuhada » ce samedi 4 mars dans la rue Maréchal Leclerc à Saint-Denis. Munis de tracts appelant au boycott des produits israéliens qui financent la colonisation de la Palestine, les militants ont interpellé environ une centaine de personnes. Cette manifestation, la quatrième à La Réunion, dénonce la mise en place de mesures discriminatoires limitant les déplacements des Palestiniens dans la ville d'Hébron.

« Les gens ont été sensibles à notre appel qui consiste au boycott des produits israéliens et des marques commerciales qui financent la colonisation », précise Réunion Palestine Solidarité. En effet, « refuser de financer les colonies illégales par le boycott est la seule arme dont nous disposons pour lutter contre l'opresseur, car la Communauté internationale reste à ce jour passive face à ce crime contre l'humanité » insiste Daniella Maillot, présidente de l'association de 17 droits humains.

La prochaine action de sensibilisation à la cause palestinienne sera la projection du film « 3 000 nuits » à « Yourtes en scène » à Saint-Leu courant mai.



Samedi, un checkpoint symbolique pour sensibiliser à la cause des Palestiniens qui subissent quotidiennement des restrictions dans leurs déplacements.

In kozman pou la rout

« Vi k'i nonm ali sha sovaz, ala ké li mète a vol volaye. »

Mi koné sa sé in kozman malgash mé mi pans sa nana in valèr an zénéral. Alon kalkil in kou ! Si demoun i fé in mové répitasyon pou ou, ou na troi solisyon : inn ou i anvoye baladé, mé ziskakan ? Ziskakan ou i ariv a pète in kab. Dézyèm solisyon : ou sèye fé la démonstrasyon ou lé pa sak lo moun i kroi, mé alé fé la démonstrasyon ou lé pa in n'afèr, mi trouv sa lé bien difisl, mèm inposib, mèm misyon inposib. Dèrnyé solisyon : si sé sa mon répitasyon m'a amontr azot sé in n'afèr i mérite amoin é pliské zot i kroi. Mi fé pa, i di mi fé, bin alor m'a fé konmsa m'a fé dir azot la vérité. Konm de koi lo milyé ou i viv dodan i pé avoir in l'inflyans dsi out manyèr fèr, dsi out manyèr viv. Alé ! Mi lèss azot kass z'ot tête la dsi é ni artrouv pli d'van sipétadyé.

Résumé de l'intervention du Professeur André Oraison

« Les dernières grandes propositions du sénateur Paul Vergès en héritage »

À la veille du séminaire organisé par la Faculté des Lettres et des Sciences humaines de l'Université de La Réunion ce lundi 6 mars 2017 à 14 heures sur le thème « Paul Vergès : une pensée des relations et des complexités », voici le résumé de la contribution d'André Oraison qui met l'accent sur les réformes institutionnelles nécessaires pour permettre aux Réunionnais de prendre leurs responsabilités au sein de la République.



Paul Vergès à la tribune du Sénat.

Après la disparition de Paul Vergès, le 12 novembre 2016, une question surgit. Qui poursuivra son œuvre ? Qui reprendra le flambeau ? En vérité, la réponse à cette problématique est entre les mains de ceux qui, dans les différentes palettes de la gauche réunionnaise aujourd'hui éclatée, revendiquent une part de son héritage.

Une réponse doit être donnée en priorité dans le domaine des réformes institutionnelles, compte tenu de la crise économique, sociale et culturelle sans précédent que connaît La Réunion. À cet égard, le sénateur communiste a en quelque sorte fixé la « feuille de route » pour

ceux qui veulent lui être fidèle et lui emboîter le pas. C'est dire qu'il appartient à une nouvelle gauche prospective, humaniste et solidaire de continuer le dernier grand combat de Paul Vergès.

Pour le transcender auprès de ces concitoyens, le sénateur communiste n'hésitait pas à rappeler que La Réunion a déjà connu deux étapes majeures pour l'épanouissement du peuple réunionnais : l'étape de la liberté qui résulte de l'abolition de l'esclavage le 20 décembre 1848 et celle de l'égalité obtenue par la suppression du régime colonial, votée par l'Assemblée nationale constituante dans la loi de départementalisation du 19 mars 1946. Pour Paul Vergès, une

troisième étape apparaît désormais inéluctable dans le cadre de la République française : celle de l'accès des Réunionnais à la responsabilité. Encore convient-il aussitôt de préciser que cet objectif a été en fait sa préoccupation principale pendant toute sa longue carrière politique, commencée véritablement le 2 janvier 1956 avec son élection en qualité de député communiste de La Réunion.

Pour Paul Vergès, l'accès à la responsabilité des Réunionnais implique aujourd'hui trois réformes institutionnelles, au demeurant indissociables. Celle qu'il juge en premier lieu nécessaire, c'est la création du congrès des élus départementaux et régionaux en tant qu'organe compétent pour proposer les réformes structurelles jugées utiles pour La Réunion. Mais le chef historique du Parti communiste réunionnais s'est aussi prononcé, au plan concret, pour deux autres réformes importantes : la suppression de l'alinéa 5 de l'article 73 de Constitution qui empêche La Réunion de disposer d'un pouvoir normatif autonome sur habilitation du Parlement et la fusion du département et de la région de La Réunion, une réforme statutaire désormais autorisée par la loi constitutionnelle du 28 mars 2003, relative à l'organisation décentralisée de la République.

André Oraison, Professeur des Universités, Juriste et Politologue

Oté

Di sak nana pou di : ankor in movèz somenn pou La Rényon !

Zordi mi arvir dsi in sizé m'a dir azot franshman, i fatig mon l'èspri. Dsi kèl sizé d'après zot ? La COI bien antandi, é pli larzman l'indyanoséani. Oplis i sava, oplis mi apèrsoi La Frans i amontr son vré figir kolonyal é dann lo ka mi sort di, i profit nout sistyasion anou, Rényon dann l'oséan indien, pou fé valoir ali, alé oir nou l é bordé par dsi bordé.

Kan zot i sava bord mèr, kan zot i rogard so mèr-la konm sa lé zoli, kan zot i pans nout bann poète-fonn-kézèr si zot i vé, nout bann ségatyé, la shant nout l'oséan-la é i pass pa nou ditou par l'idé sé in mèr, sansa in l'oséan i apartien in péi lé a plis dis mil kilomète dé la. La Frans lé a plis dis mil kilomète l'oséan indien é poitan li fé konmsi li sé lo roi.

Pa solman sa, li fé tout pou mète anou déor. Bordé, in foi anplis bordé ! Poitan si nout mémoir la pa kourt, ni rapèl é sé la loi k'i di sa dann tan Sarkozy lété prézidan La Frans, l'ariv kékfoi té Paul Vergès, prézidan konsèy zénéral ké la roprézanté é lé normal vi ké sé nout l'intéré lé an zé. Mé Sarkozy lété la droite, é zordi nana in pouvoir sosyalis dan La Frans é lo pouvoir sosyalis li lé ankor pli kolonyalis é li di La Rényon-sort aou la ké mi pran mon plas !-ote atoué d'la pou k'zé m'i mète.

La plas prézidan konsèy réjyonal sansa konsèy départmantal kosa moin n'oré fé ? Rofiz vnir asiz dsi in pti éstrapontin pou ékout lé grann jans kozé. Lé normal é sèl z'afèr mi di pou kosa zot la vni fé l'intéresan isi shé nou ? Konm moin la di : alé asiz in n'ot koté ! Si sé pou blagué, i pé blag ayèr ! Si sé pou manzé i pé manz ayèr, si sé pou paradé i pé parad ayèr .

An tou lé ka, oir mon péi imilyé konmsa sa i pé pa fé plézir amoin. I pé pa fé plézir amoin oir mon péi pass in movèz zourné konmsa... Mé alon di in pti provèrb pou fini : afors alé a l'o kalbass i kass. Inn-dé i dovré réfléshi la dsi é arète fé prann anou po d'shanm pou pla kouvèr.

Justin